

POUR UNE RÉGION PLUS ACCESSIBLE

Publication d'un guide touristique pour handicapés

Vincent Cliche

L'organisme Kéroul vient de publier un guide touristique nommé Québec accessible qui fait état de l'accessibilité des lieux de divers endroits touristiques, restaurants et hôtels pour des personnes handicapées. Invitée à commenter la nouvelle publication, la directrice générale de Han-Droits Memphrémagog, Gaétane Lacroix, pense qu'il y a toujours du travail à faire.

Des guides touristiques sur les différentes régions du Québec, il s'en fait à la tonne. Mais, un guide qui décrit l'accessibilité pour les personnes handicapées de presque tous les restaurants, hôtels et lieux récréotouristiques, c'est plutôt rare. C'est pourquoi Kéroul, qui prône le tourisme et la culture pour personnes à capacité physique restreinte, a lancé ce guide de plus de 300 pages le 7 décembre dernier.

Curieuse, la directrice générale de Han-Droits Memphrémagog, Gaétane Lacroix, qui a pour mission de faire la promotion et la défense des droits des personnes handicapées, n'est pas du tout étonnée du résultat de la région. « Quand je regarde les établissements d'ici, je peux tout de suite constater que, pour la majorité d'entre eux, ils sont accessibles avec aide seulement. Dans notre jargon, cela veut dire que la personne en fauteuil roulant doit être accompagnée pour pouvoir passer

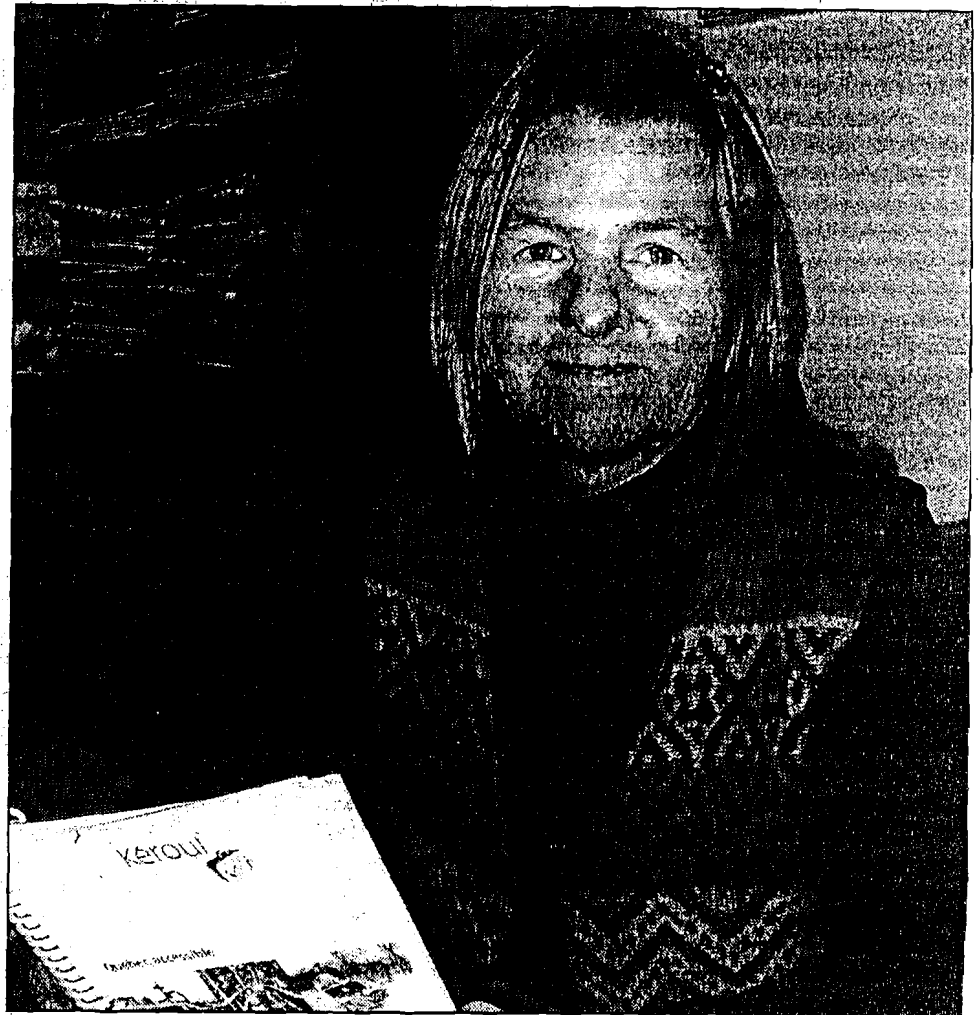
le seuil de l'entrée qui est de plus de 2,5 centimètres. Si elle n'est pas accompagnée, la manœuvre peut être dangereuse et la personne peut basculer résultant à des blessures. »

Depuis 1981, les nouveaux bâtiments construits doivent se conformer aux lois d'accessibilité, mais ce sont les vieilles bâtisses qui ne sont pas obligées. « C'est là le problème. On ne peut obtenir de subventions pour adapter notre milieu, sauf si c'est pour un nouvel employé. Les gens sont réticents lorsqu'on parle d'argent. »

Un gros obstacle

Le plus gros obstacle dans la région se dresse sur la rue Sherbrooke, selon M^{me} Lacroix. Il s'agit des Galeries Orford. « Si on prend quelqu'un qui veut aller au Zellers et au Dollarama. Ces deux magasins sont sur deux étages différents. Or, il n'y a pas d'ascenseur dans ce centre d'achats. En été, le déplacement à l'extérieur peut bien se faire, mais à l'hiver, c'est un vrai désastre de se promener du 1er étage à l'entrée du sous-sol de l'autre côté de l'immeuble. »

Les dirigeants du centre d'achats et Han-Droits se sont rencontrés plus tôt cette semaine pour remédier à la situation. « Nous attendons la réponse et surtout l'action qu'ils vont entreprendre avec impatience. J'espère que ce sera pour le mieux car ce centre d'achats est le seul sur le territoire de la MRC Memphrémagog », souhaite M^{me} Lacroix.



LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE HAN-DROITS MEMPHRÉMAGOG, Gaétane Lacroix, donne une note de 6/10 à l'accessibilité des lieux de la région pour les personnes à capacité physique restreinte. (photo : Vincent Cliche)